



## LES MUSIQUES ACTUELLES EN POITOU-CHARENTES

# 30 REPERES

### en appui aux concertations territoriales

L'expression « musiques actuelles » englobe à la fois le jazz, la chanson, les musiques dites traditionnelles, ainsi que les musiques caractérisées par un usage systématique de l'amplification, dites « musiques amplifiées » comme le rock, le métal, le reggae, le blues, le rap, les musiques électroniques. « En perpétuelle réinvention, pétries d'hybridation, les musiques actuelles constituent une pluralité de familles musicales, dont l'histoire et les références les rattachent à un socle commun dans lequel elles se reconnaissent. »

L'objectif de la présente note est de vous aider à mieux appréhender **la place de ces esthétiques musicales sur le territoire régional** de Poitou-Charentes. **Il s'adresse à tous les acteurs associatifs et décideurs locaux**, qu'ils soient concernés directement ou indirectement par les musiques actuelles.

Quelles sont les possibilités pour pratiquer, jouer et se produire que l'on soit amateur ou professionnel ? En ville, en périphérie ou en rase campagne ?

Que ce soit en termes de programmation de concerts, de soutien à l'emploi régional et de création, quelle place occupent ces musiques dans l'offre culturelle du Poitou-Charentes ?

Sont-elles soutenues et accompagnées à la mesure des réalités de leur pratique, de leur diffusion et des initiatives locales qu'elles suscitent ?

**Base d'une connaissance commune**, ces 30 repères-clés permettront de répondre à vos questions mais aussi de vous révéler **les approfondissements à mener et les priorités d'action à définir**.

Outre une base d'informations partageables par tous, cette synthèse vous propose également un **cadre méthodologique favorisant la mise en œuvre d'une observation des musiques actuelles** qui soit pérenne et précisée.

Elle servira de point de départ au **diagnostic partagé qui sera produit dans le cadre des concertations territoriales pour le développement des musiques actuelles**, concertations dont l'objectif est la co-construction de politiques publiques spécifiques en faveur de ce secteur (cf. encart page 7).

### SOMMAIRE

- 30 Repères thématiques p. 2
- Préconisations pour une observation pérenne p. 6
- A la source p. 8

Téléchargez le rapport intégral sur [www.pole-musiques.com](http://www.pole-musiques.com)

Rédaction et analyses : Antoine CHOTARD - Mars 2008

Contact : Pôle régional des musiques actuelles de Poitou-Charentes

91, Boulevard du Grand Cerf 86000 POITIERS

05 49 55 37 99 [coordination@pole-musiques.com](mailto:coordination@pole-musiques.com)

# PRATIQUES & CREATION

## GROUPES ET ARTISTES

**01...** Plus de **800 groupes** sont recensés en 2007. Ils représentent près de **40% de l'ensemble des équipes artistiques** recensées en Poitou-Charentes.

**02...** Selon les sources existantes, le nombre de groupes ne cesse d'augmenter : **+45% depuis 2001.**

## REPETITION

**03...** En région, seuls **11 studios de répétition** sont réellement adaptés et dédiés aux conditions spécifiques de création des groupes de musiques amplifiées. Ce chiffre traduit la **faiblesse du maillage territorial en matière d'offre qualifiée pour la répétition.**

**Sources:**

Base de données de [www.scenoscope.fr](http://www.scenoscope.fr) / Les espaces de répétition « musiques actuelles » en Poitou-Charentes, Pôle régional des musiques actuelles de Poitou-Charentes, Xavier Migeot, Vanessa Rapiteau, décembre 2000 / OPP 2005/06 Coopalis (cf. encart p.5)

## SOUTIEN A LA CREATION

**04...** L'encadrement des démarches de professionnalisation reste limité pour les groupes de Poitou-Charentes, même si nous manquons aujourd'hui de données sur les acteurs du secteur privé comme les tourneurs ou les maisons de disque qui éditent ou diffusent le répertoire de groupes de Poitou-Charentes

**05...** Les aides financières directes aux groupes de musiques actuelles par les collectivités sont encore rares ou mal adaptées contrairement à d'autres pratiques du spectacle vivant.

## ENSEIGNEMENT

**06...** Nous signalons également une carence de visibilité sur l'enseignement des musiques actuelles (et notamment amplifiées) au sein des structures d'enseignement artistique agréées ou non par l'Etat.

# DISQUE

## DISQUAIRES

**07...** En 2004, l'Observatoire de la musique (Cité de la Musique) recense **91 enseignes généralistes et spécialisées** de vente de disque en Poitou-Charentes.

**08...** On note un important recul des enseignes indépendantes face au développement de l'offre généraliste des grandes surfaces alimentaires et des chaînes de magasins spécialisés. En 3 ans, 11 revendeurs indépendants disparaissent quand 6 nouveaux rayons disque de supermarchés et 8 succursales-chaînes spécialisées voient le jour.

## LABELS DISCOGRAPHIQUES

**09...** En 2008, **15 labels discographiques** sont repérés en Poitou-Charentes : 3 sont professionnels (type SA, SARL) et 12 sont des micro labels associatifs. En 2008, 4 distributeurs de disque sont recensés en région.

**Sources:**

Atlas du disque, Observatoire de la musique, Cité de la musique, 2004 / Base de données de [www.scenoscope.fr](http://www.scenoscope.fr) / Base de données du Pôle régional des musiques actuelles de PCH / V. Renoir, Audit du dispositif RADAR, Pôle régional des Musiques Actuelles de PCH, Oct. 2007

## STUDIOS D'ENREGISTREMENT

**10...** Actuellement, nous ne bénéficions pas de données actualisées et précises concernant le nombre de studios d'enregistrement professionnels.

## DISTRIBUTION DES DISQUES AUTOPRODUITS

**11...** Le Pôle régional des musiques actuelles de Poitou-Charentes coordonne depuis 6 ans le réseau RADAR ([www.pole-musiques.com/radar/](http://www.pole-musiques.com/radar/)) comme une réponse au manque d'accessibilité des disques autoproduits régionaux et comme une alternative aux circuits commerciaux de distribution. En 6 années, le dispositif RADAR a proposé près de 700 références de disques de groupes régionaux.

## AUTRES VECTEURS DE DECOUVERTE

**12...** En Poitou-Charentes comme ailleurs, les nouveaux réseaux sociaux sur Internet, au développement exponentiel, constituent des voies alternatives de diffusion et de découverte des artistes régionaux de musiques actuelles.

## ORGANISATEURS DE CONCERTS

**13...**Sont dénombrés en 2006 **plus de 200 organisateurs spécialisés en musiques actuelles** en Poitou-Charentes. Si nous ajoutons les lieux ou événements pluridisciplinaires qui incluent les musiques actuelles dans leur programmation, **Poitou-Charentes compte 263 organisateurs de concerts.**

**14...**Parmi eux, **69 détiennent la licence d'entrepreneur du spectacle** et **194 sont des organisateurs occasionnels.**

## DIFFUSEURS SPECIALISES DE MUSIQUES ACTUELLES

**15...**Sont localisés en Poitou-Charentes en 2006:

- **11 scènes spécialisées** (dont 6 scènes soutenues par la DRAC Poitou-Charentes),
- **72 festivals ou programmations événementielles** spécialisées « musiques actuelles », soit **un tiers des festivals spectacle vivant** recensés,
- **51 cafés proposant des concerts** : en 2003, près de **2 représentations de musiques actuelles sur 3** y ont eu lieu.

## OFFRE REGIONALE DE CONCERTS

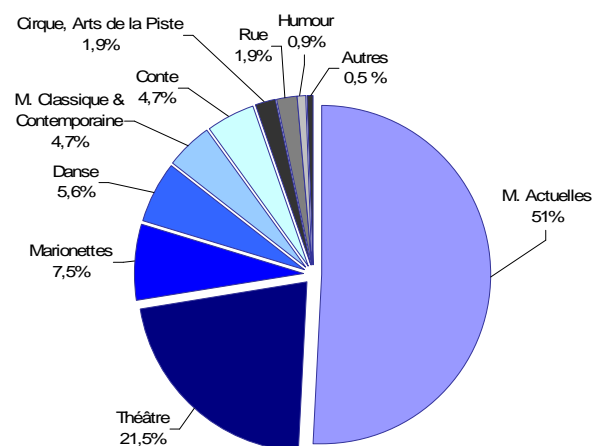
**16...****Prédominance des concerts de musiques actuelles dans l'offre régionale de spectacles :** En 2003 et hors festivals, les concerts de musiques actuelles représentent **plus de 50 % des spectacles** identifiés au sein des scènes régionales de spectacle vivant (loin devant le théâtre, la danse la musique savante et les arts de la rue)

**17...**La **programmation de musiques actuelles est relativement importante au sein des scènes multidisciplinaires** comme les 4 Scènes nationales et les scènes dites du 2<sup>nd</sup> cercle (respectivement 16% et 23 % de leurs programmations en 2003).

**18...**Plus des **2/3 des concerts** sont **géographiquement proposées hors des 4 préfectures** de département.

**19...**Les **groupes natifs ou localisés en Poitou-Charentes** représentent **30 %** de l'offre de concerts des scènes spécialisées.

Répartition par esthétiques des 2 862 représentations de spectacle vivant recensées en 2003



## FREQUENTATION

**20...**À l'exception des SMAC, nous disposons de peu d'éléments concernant les publics fréquentant les concerts de musiques actuelles : en 2006, **plus de 40 000 spectateurs ont assisté aux 210 soirées organisées par les 5 SMAC, traduisant une hausse de 7,4% de la fréquentation** depuis 2003. En moyenne, les scènes spécialisées reçoivent 190,6 spectateurs par soirée.

Sources :

OPP 2006, Coopalis / Base de données de [www.scenoscope.fr](http://www.scenoscope.fr) / La structuration régionale des musiques actuelles, A. Loussouarn, M. Régnier, l'Affût, avril mai juin 2006 / Premiers éléments clés sur la diffusion des musiques actuelles en P-CH, A. Loussouarn, A. Chotard, PRMA, 2004/Observatoire de l'Agence régionale du spectacle vivant de PCH, l'Affût, octobre 2004,

# EMPLOI

## ABSENCE DE STATISTIQUES REGIONALES SPECIFIQUES

Nous ne disposons à l'heure actuelle que de données précises sur :

- pour l'année 2006, l'emploi au sein des 5 SMAC adhérentes au réseaux Fédurok et FSJ (contribuant à l'observation participative et partagée mise en œuvre par la Fédurok).
- pour l'année 2007, l'étude du PRMA sur les possibilités de mutualisation des postes et des compétences au sein de 32 structures « musiques actuelles » (festivals, SMAC, associations locales, SARL).

## FRAGILITE ET PRECARITE

**21...**Ces deux sources permettent d'affirmer, en concordance avec les tendances identifiées nationalement sur le secteur, que **l'emploi au sein des structures spécialisées reste très fragile**...quand il existe.

**22...**L'emploi des salariés permanents au sein de ces 32 structures est caractérisé pour moitié par des emplois aidés (l'aide du ministère du travail

représente en moyenne 6% du financement public des SMAC de Poitou-Charentes). **Le recours au dispositif emploi-jeune a été très important**, il est à 80% composé par des contrats à durée indéterminée et pourvu à des jeunes salariés à qualification élevée.

## INTERMITTENCE

**23...**Le recours à l'emploi intermittent est important pour l'activité de diffusion mais difficilement mesurable. Au regard des données sur la diffusion des musiques actuelles en 2003 (50% du spectacle vivant), nous pouvons estimer que les musiques actuelles ont un rôle non négligeable dans le maintien de l'emploi des intermittents.

## BENEVOLAT

**24...**L'activité des structures reste par ailleurs fortement dépendante de l'action des bénévoles, notamment des bénévoles administrateurs (l'association étant la forme juridique la plus sollicitée).

Sources :

OPP 2006, Coopalis / Les Emplois jeunes du secteur culturel, Premier Acte, DDAT - MCC 2003 / Note de synthèse n°1, l'emploi dans le spectacle, Maud Régnier, André Curmi, réalisée par l'Observatoire de l'Agence régionale du spectacle vivant / Les conditions économiques et d'emploi des salariés du spectacle vivant en PCH, M. Régnier, A. Curmi, étude réalisée par l'Observatoire de l'Agence régionale du spectacle vivant et pilotée par le COREPS PCh, fév. 2007 / Etude de faisabilité sur la mutualisation d'emploi et de compétences dans le secteur des musiques actuelles en PCH, V. Bészonoff, Pôle régional des musiques actuelles de PCH, 2007 / Associations culturelles & emploi - 1er panorama, Opale, nov. 2007.

# FINANCEMENT

## AIDES DRAC & REGION POITOU-CHARENTES

**25...**En 2006, la DRAC et la Région dédient plus de **11 % de leurs crédits « spectacle vivant » aux projets musiques actuelles**. Elles aident majoritairement les scènes spécialisées et les festivals. Si la DRAC soutient davantage les SMAC, la Région elle favorise plutôt les festivals de musiques actuelles.

**26...**En revanche, ce soutien à l'activité de diffusion ne concède que peu de place à celui de la création, de l'accompagnement et de la formation dans ce domaine.

**27...**Nous constatons depuis 2003 **une progression des aides en faveur des SMAC** (dont le nombre reste le même) et **d'une diversification des aides régionales en faveur d'une multiplicité de festivals**.

Sources :

Rapport sur le soutien de l'Etat aux musiques dites actuelles / M. Berthod, A. Weber, MCC, juin 2006 / Cartographie nationale du spectacle vivant en 2004, R. Parada-Lillo, MCC - DMDTS ; Observatoire des politiques du spectacle vivant, 2005 / OPP 2006 Coopalis / DRAC Poitou-Charentes 2007 / Région Poitou-Charentes - Vivre Ensemble Service culture 2007 / Observatoire de l'Agence régionale du spectacle vivant / Ville de Niort, service vie associative, culturelle et sportive 2007 / DEPS - DMDTS 2007

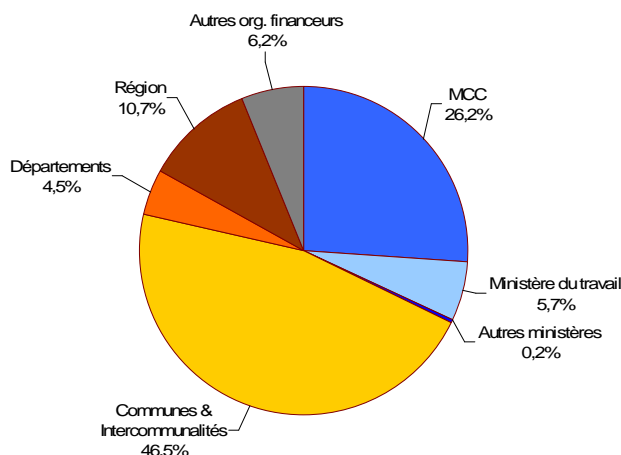
## LES AIDES PUBLIQUES AUX SMAC

**28...**Devant la DRAC et la Région, ce sont **les communes qui restent les 1ers investisseurs des musiques actuelles** : les chiffres des aides aux SMAC de Poitou-Charentes révèlent que 48,5% du subventionnement public des SMAC provient des communes (cf. graphique page suivante). À titre d'exemple, **l'aide consacrée par la Ville de Niort aux 23 structures niortaises développant des projets de musiques actuelles représente 37% des aides consacrées au spectacle vivant** (subventions et aides en nature cumulées).

**29...**Les Conseils Généraux aident ces mêmes structures à hauteur de 4,2%, la Région 10,1%, le MCC 23,6%.

**30...**Le Ministère du Travail représente **6,1%** des financements publics des SMAC.

**Répartition 2006 des subventions de fonctionnement  
des 6 SMAC de Poitou-Charentes**



Récapitulatif des aides 2006 accordées  
par la DRAC Poitou-Charentes et par  
la Région Poitou-Charentes aux porteurs  
de projets musiques actuelles



**DRAC Poitou-Charentes**



**Région Poitou-Charentes**

<b>CREDITS CULTURE</b>	<b>34 738 178 €</b>	<b>17 212 976 €</b>
<b>CREDITS SPECTACLE VIVANT</b>	<b>12 120 905 €</b>	<b>10 311 280 €</b>
Part du total de crédits culture	34,9%	59,9%
<b>CREDITS MUSIQUES ACTUELLES</b>	<b>1 333 100 €</b>	<b>1 224 166 €</b>
Part du total des crédits Spectacle Vivant	11,0%	11,9%
Part du total des crédits culture	3,8%	7,1%
<b>Nombre d'opérateurs soutenus</b>	<b>15</b>	<b>37</b>

**REPARTITION DES CREDITS  
MUSIQUES ACTUELLES SELON NATURE DE L'ACTIVITE**

Diffusion	73,1%	75,1%
Création	1,8%	7,7%
Formation, Accompagnement, Dvpt culturel	25,1%	17,2%

----- Répartition des crédits Diffusion alloués aux opérateurs de musiques actuelles -----

Part 5 SMAC	63%	9%
Part 4 Festivals	37%	61%
Part Autres	0%	30%

**REPARTITION TERRITORIALE DES CREDITS 2006**

Charente	27,5%	28,2%
Charente-Maritime	31,6%	45,8%
Deux-Sèvres	11,0%	13,6%
Vienne	26,9%	10,1%
Autres projets régionaux	3,3%	2,2%

# PRECONISATIONS POUR UNE OBSERVATION PERENNE

des musiques actuelles en Poitou-Charentes

## DOTER LES PROFESSIONNELS D'OUTILS DE SUIVI PERMANENT

A ce jour, le travail de défrichage et d'analyse des données disponibles ne permet d'entrevoir l'importance des musiques actuelles sur le territoire régional que de manière partielle car les actions d'observation mises en œuvre ces dix dernières années l'ont été de manière sporadique.

L'ensemble des constats formulés dans les synthèses thématiques de ce document réside quasi exclusivement en des résultats d'enquêtes « flash » non suivies dans le temps. Mais l'apport de connaissances et les éléments de comparaison avec d'autres esthétiques du spectacle vivant qu'elles ont produit démontre l'intérêt de doter les professionnels des musiques actuelles d'un suivi plus accru de leur secteur par des indicateurs préexistants à re-produire et à étoffer pour l'avenir. Les chantiers d'étude les plus lourds comme celui de la diffusion en 2003 ont par ailleurs démontré la nécessité d'associer les professionnels à la démarche d'observation.



### OPP ?

#### Observation participative et partagée !

L'observation participative et partagée est une méthode d'observation initiée par la Fédurok. Son principe fondateur s'appuie sur le postulat suivant : « L'observation n'a de raison d'exister que si les personnes ou structures observées acceptent volontairement d'entrer dans un processus d'observation et donc d'y participer activement par la transmission des informations attendues. Cette participation active n'est possible que si l'on offre aux personnes et au/ou structures observées la pleine maîtrise des informations qui les concernent. »

[Document cadre de l'OPP](#)

En 2006, ce ne sont pas moins de 98 lieux de musiques amplifiées / actuelles répartis sur l'ensemble du territoire français qui participent à l'Observation Participative et Partagée mise en œuvre par la Fédurok et la FSJ (fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées) via l'outil Coopalis.

Ce sont donc 59 lieux/adhérents de La Fédurok, 26 lieux/adhérents de la Fédération des Scènes de Jazz et de Musiques Improvisées (FSJ) et 13 lieux de la région Provence Alpes Côte-d'Azur dans le cadre d'un conventionnement avec l'Arcade en PACA qui contribue à cette observation pérenne du secteur des musiques actuelles.

Jusqu'en 2007, 5 scènes de musiques actuelles aidées par le Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) participent à cette observation nationale des musiques actuelles en Poitou-Charentes (4 lieux/adhérents Fédurok, 1 lieu/adhérent FSJ – dont 4 membres du Pôle régional des musiques actuelles de Poitou-Charentes). Depuis 2008, 7 lieux/membres du Pôle régional des musiques actuelles viennent renforcer cette démarche dans le cadre d'une convention signée entre la Fédurok et le Pôle régional des musiques actuelles.

**Au total, en 2008, 12 structures régionales renseignent ainsi l'un des questionnaires de l'OPP via l'outil Coopalis.**

## UNE COLLABORATION A VALORISER : L'OPP

Aujourd'hui, la participation récente des membres du Pôle régional des musiques actuelles de Poitou-Charentes (PRMA) à l'**Observation Participative et partagée** (cf. encart ci-contre) **permet d'entrevoir les possibles en termes de capitalisation d'informations récurrentes et indispensables sur l'activité et la santé des structures régionales.** Dans le cadre des concertations territoriales à venir (cf. encart page suivante), il convient de réfléchir à l'**élargissement de la participation à l'OPP** par des structures proposant une activité spécifiquement musiques actuelles - comme des festivals, des cafés et associations programmant des concerts, les tourneurs, les labels discographiques, les structures d'enseignement et de formation professionnelle - et ce dans un souci d'équilibre de représentation tant territoriale que professionnelle.

## LES MOYENS

Mais les outils disponibles ou à venir ne font pas tout : **des moyens humains sont nécessaires**, non seulement pour accompagner cette participation par les acteurs à l'observation, mais **surtout pour le traitement, l'analyse, la mise en forme et la transmission des tendances révélées** aux professionnels, aux fédérations et réseaux, aux collectivités et à l'Etat. L'essentiel des résultats présentés dans cette synthèse est depuis 2003 le fruit d'une collaboration étroite et d'un récent conventionnement entre l'Observatoire de l'Agence régionale du spectacle vivant et le Pôle régional des musiques actuelles. Le PRMA n'a pas de moyens humains suffisants pour assurer par lui-même l'ensemble des analyses ; et dans le même temps l'Observatoire, qui produit pour l'ensemble du champ du spectacle vivant, ne peut pas assurer à l'heure actuelle un suivi plus appuyé d'un seul champ spécifique.

En développant une méthode pérenne et des outils adaptés d'observation, il s'agit, dans un souci de réponse au besoin des professionnels et de considération de l'ensemble des composantes des musiques actuelles :

- D'affiner la connaissance des pratiques artistiques des musiques actuelles et de repérer avec précision les créations tant scéniques que discographiques en résultant,
- De mieux cerner les expériences et les besoins en termes d'accompagnement et d'encadrement de la pratique amateur et professionnelle,
- De pérenniser le recensement des programmations musiques actuelles au sein de l'offre régionale de spectacle vivant,
- D'approfondir la connaissance de l'emploi tant permanent qu'intermittent généré par l'activité des musiques actuelles en région,
- De diagnostiquer de façon continue la santé financière du secteur associatif spécialisé et de préciser le montant et l'évolution du soutien financier accordé par les collectivités territoriales et l'Etat.

## Les concertations territoriales pour le développement des musiques actuelles

Il s'agit d'une démarche particulièrement innovante de **construction des politiques publiques**, qui offre une plus grande légitimité aux acteurs culturels. Elle doit leur permettre de **se doter des outils de réflexion et de méthodologie nécessaires à l'évolution du paysage des musiques actuelles sur leur territoire** (...) et d'envisager les outils d'un développement territorial cohérent prenant en compte la diversité des oeuvres et des initiatives locales.

### Les objectifs

Les concertations territoriales visent à donner une lisibilité à la co-construction des politiques culturelles dans le champ des musiques actuelles. Elles ont vocation à définir le cadre d'un dialogue permanent, référent et collectif, sans instructions nationales prédéfinies (...).

### La mise en place des concertations et la méthodologie

Les concertations territoriales des musiques actuelles peuvent être impulsées à l'initiative des acteurs des musiques actuelles, des collectivités territoriales ou des services de l'Etat (...).

#### 1) Garantir le périmètre de la concertation par :

- La définition du périmètre sur lequel se portera la concertation : territoire, objet et composition. Le territoire sur lequel se portera la concertation pourra être aussi bien régional que départemental, intercommunal, communal...
- Les concertations doivent être **tripartites** et offrir la représentation la plus large possible en réunissant les adhérents en région de réseaux nationaux, régionaux, mais aussi les acteurs non fédérés, **publics comme privés** (...) en garantissant une prise en compte de l'ensemble des esthétiques (dont les musiques traditionnelles), et des formes d'organisations et d'interventions existantes sur le territoire.
- Constitution d'une cellule d'appui afin d'assurer cette diversité et le suivi des **travaux collectifs**. Elle devra garantir la mise en commun des problématiques, ainsi que la cohérence de promotion et d'organisation du dispositif et devra disposer d'une mission explicite, basée sur un cahier des charges spécifique, et des moyens nécessaires à son fonctionnement.

#### 2) S'appuyer sur un diagnostic partagé, co-construit (...). Il s'appuiera sur un état des lieux à élaborer portant sur l'ensemble des éléments **constitutifs de la filière** des musiques actuelles ainsi que des **politiques publiques** qui leur sont consacrées, pour une meilleure compréhension du secteur par les décideurs politiques et une meilleure lisibilité des interventions.

#### 3) Dégager ensuite la validation d'objectifs communs (...) définissant priorités d'actions, engagements réciproques et calendriers pour leur réalisation dans une perspective d'intérêt général et d'aménagement territorial.

Ce processus devra s'engager **dans la durée** et dans une logique évolutive permettant de pointer et de résoudre les éventuelles contradictions.

En tenant le Conseil Supérieur des Musiques Actuelles informé de l'avancement des travaux, il permettra de faire circuler cette réflexion en dehors du territoire concerné et de produire des analyses et des préconisations nationales. A terme, ces objectifs communs pourront viser à l'élaboration d'outils opérationnels comme des « Schémas territoriaux de développement des musiques actuelles », comprenant une série d'**orientations concertées** (...) adaptées aux territoires concernés et susceptibles de faire l'objet de **contractualisations** négociées dans le cadre des procédures et dispositifs de développement local.

### RESEAUX LOCAUX DE RESSOURCES SPECIALISEES

- Le Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes (PRMA) [www.pole-musiques.com](http://www.pole-musiques.com) Le réseau des Plates-Formes M.I.R., Centres d'informations et de ressources spécialisés dans les musiques actuelles répartis par département et/ou par esthétique spécifique (Jazz, musiques improvisées, musiques traditionnelles). Les Plates-Formes M.I.R. sont les relais territoriaux privilégiés du pôle régional des musiques actuelles, missionnés par celui-ci sur les actions suivantes : la mise à jour de l'annuaire régional des musiques actuelles, la promotion de la scène locale à travers le magazine Lignes de MIR et le site Internet [www.pole-musiques.com](http://www.pole-musiques.com), la promotion et le développement du RADAR (Réseau d'aide à la distribution des disques autoproduits), et le relais de la campagne « Hein ? » de prévention des risques liés à l'écoute des musiques amplifiées.
- MA 79, réseau départemental des acteurs des musiques actuelles en Deux-Sèvres
- Agence régionale du spectacle vivant : [www.arsv.fr](http://www.arsv.fr)
- Premier Acte [www.lacte.fr](http://www.lacte.fr), agence conseil au développement culturel
- UPCP-Métive [www.metive.org](http://www.metive.org), centre de musiques et danses traditionnelles en Poitou-Charentes et Vendée
- Pôle de ressources chanson francophone, partenaire du Ministère de l'Education nationale

### LES AUTRES RELAIS TERRITORIAUX DE L'INFORMATION RESSOURCE EN POITOU-CHARENTES

D'autres vecteurs d'informations concernant les musiques actuelles ne doivent pas être négligés en Poitou-Charentes car ils prodiguent au plus près des territoires une information et des conseils précieux pour les praticiens et les professionnels de ces esthétiques musicales. Voici, dans la liste non exhaustive qui suit les principaux réseaux identifiés en région :

- Les 27 **médiateurs culturels des Pays** (cf. contacts sur <http://www.poitou-charentes.fr/fr/exergue/forums-participatifs/festivals/doc/mediateurs-culturel.pdf>)
- Les 90 **animateurs culturels des lycées**, dans le cadre du programme **Culture ±** (Budget Participatif des Lycées) initié par la Région Poitou-Charentes. Ils sont recrutés pour animer les maisons des lycéens, les foyers et répondre à la forte demande d'accompagnement pour les projets culturels des lycéens. Depuis 2 ans, 176 projets concernant la musique (toutes esthétiques confondues) ont été accompagnés. Ils ont concerné 21 000 lycéens.
- Les centres socioculturels (**CSC**), Maisons des Jeunes et de la Culture (**MJC**), les Maisons Pour Tous (**MPT**) > [www.ffmjc.org/Sites-Internet-des-MJC-du-reseau](http://www.ffmjc.org/Sites-Internet-des-MJC-du-reseau)
- Le **CRUJ** et les **10 Bureaux** et **30 Points Info Jeunesse** de la région (cf. contacts sur <http://enviedaair.ii-poitou-charentes.org/ou.php>)
- Les relais de l'éducation populaire, la **fédération des œuvres laïques** et **Chemins de Traverse**,
- Les services techniques culturels des collectivités territoriales...
- ... et quelques vecteurs d'information spécifiques à la formation amateur, diplômante et professionnelle
- Les **écoles d'enseignement artistique** agréées ou non par le MCC (cf. [www.scenoscope.fr](http://www.scenoscope.fr))
- Le **Centre d'Etudes Supérieures de la Musique et de la Danse** (CESMD) (dont CEFEDM Musique proposant notamment 3 Diplômes d'Etat en Musiques Traditionnelles, en Jazz, en Musiques actuelles)

- Le **Centre de Formation des Musiciens Intervenant** (CFMI) qui a pour mission de dispenser une formation supérieure professionnelle validée par un diplôme, le DUMI (Diplôme Universitaire des Musiciens Intervenant)
- L'**AFDAS** Sud Ouest pour la formation professionnelle, le **CNFPT** ...

### SYNDICATS MUSIQUES ACTUELLES REPRESENTES EN POITOU-CHARENTES

- SMA [www.sma-syndicat.org](http://www.sma-syndicat.org) La vocation du SMA est de représenter et de défendre les petites et moyennes structures de droit privé non lucratives du spectacle vivant des musiques actuelles, qui interviennent dans le champ de la diffusion, de la production et de la création. La création du SMA – Syndicat National des petites et moyennes structures non lucratives de Musiques Actuelles – est une initiative conjointe de la Fédurok et de la FSJ.
- PRODISS [www.prodiiss.org](http://www.prodiiss.org) Il représente les professionnels de la musique vivante, regroupant des entrepreneurs du spectacle œuvrant majoritairement dans le domaine des musiques actuelles et populaires.

### L'ETAT ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES EN REGION

- Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes [www.poitou-charentes.culture.gouv.fr](http://www.poitou-charentes.culture.gouv.fr)
- Direction régionale de la Jeunesse et des sports [www.drdis-poitou-charentes.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.drdis-poitou-charentes.jeunesse-sports.gouv.fr)
- Région Poitou-Charentes [www.poitou-charentes.fr](http://www.poitou-charentes.fr)
- Les Conseils Généraux de la Charente [www.cg16.fr](http://www.cg16.fr), de la Charente-Maritime [www.cg17.fr](http://www.cg17.fr), des Deux-Sèvres [www.deux-sevres.com](http://www.deux-sevres.com), de la Vienne [www.cg86.fr](http://www.cg86.fr)
- Intercommunalités de Poitou-Charentes **SIR Poitou-Charentes** / **Projets de territoires**

### LES PRINCIPALES SCENES MUSIQUES ACTUELLES DE POITOU-CHARENTES

CHARENTE 16

- Westrock [www.westrock.org](http://www.westrock.org)
- La Nef [www.dingo-lanef.com](http://www.dingo-lanef.com)

CHARENTE -MARITIME 17

- La Poudrière [www.lapoudriere-rochefort.net/](http://www.lapoudriere-rochefort.net/)
- Le Chantier des Francos [le\\_site\\_du\\_Chantier](http://le_site_du_Chantier)

DEUX-SEVRES 79

- Le Camji [www.camji.com](http://www.camji.com)
- UPCP-Métive [www.metive.org](http://www.metive.org)
- Jazz en Gâtine (festival des NPAI) [www.cc-parthenay.fr/jazzengatine/](http://www.cc-parthenay.fr/jazzengatine/)
- Boc'Hall [www.boc-hall.org](http://www.boc-hall.org)
- Trasta'Roots, Salle Diff' Art [www.trastaroots.com](http://www.trastaroots.com)
- Espace Culturel Leclerc [www.espaceculturelleclerc.com](http://www.espaceculturelleclerc.com)

VIENNE 86

- Le Confort Moderne [www.confort-moderne.fr](http://www.confort-moderne.fr)
- Jazz à Poitiers [www.jazzapoitiers.org](http://www.jazzapoitiers.org)
- Les Studios de Virecourt [www.studiosdevirecourt.com](http://www.studiosdevirecourt.com)